

---

[Appel à projets "Soutien aux PME et startups pour renforcer leurs compétences dans la cybersécurité"](#)

[Imprimer](#)

Logo

Image

---

## Deadline

28 septembre 2024

- [Se connecter](#) ou [s'inscrire](#) pour poster un commentaire

## Contenu

Cet AAP vise à soutenir le développement de solutions innovantes de confiance par les PME et startups. Les objectifs poursuivis sont l'émergence de prototypes et démonstrateurs sur des verrous techniques, la montée en maturité de l'offre de prestations cyber et l'amélioration de la capacité de projection dans les activités de normalisation.

Les projets peuvent s'inscrire dans **trois axes** :

- **Axe 1** – Solutions cyber et développements techniques
- **Axe 2** – Soutien aux prestataires préfigurant une démarche de qualification PAMS
- **Axe 3** – Soutien aux PME et startups dans le champ de la normalisation

## Dépôt des candidatures

- Deux dates de relèves : **13 novembre 2024** (12h00, midi heure de Paris) et **9 janvier 2025** (12h00, midi heure de Paris)
- Les dossiers de candidature sont à déposer exclusivement en ligne sur la plateforme de Bpifrance : <https://www.picxel.bpifrance.fr/accueil> - Contact : [strategies-acceleration@bpifrance.fr](mailto:strategies-acceleration@bpifrance.fr)

[Pour en savoir + et télécharger le dossier de candidature](#)

## Pièces du dossier



[cahier des charges](#)

[Cahier des Charges - NCC-FR cyber - VFF.pdf \(696.2 Ko\)](#)

Visibilité

Public

Fiche signalétique obligatoire

Désactivé

[Imprimer](#)

Territoires

[Normandie](#)

---